RÉSULTAT DU BUDGET 2022

Comme chacun le sait, 2022 a été marquée par l'augmentation des coûts de l'énergie et de la vie quotidienne. Le budget de la commune n'y échappe pas non plus. Dans le budget de fonctionnement de 2022, les charges de fournitures d'énergie ont augmenté de 40 000 €. Dans le budget d'investissement, un prêt de 170 000 € a été remboursé, prêt contracté dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

- Charges à caractère général : **505 614,56 €** (100 000€ factures d'énergie, 190 000€ pour les services enfance et jeunesse)
- Charges de personnel et frais assimilés : **514 077,47 €** (Services administratif, entretien, cantine et technique)
- Divers : **3 381 €**
- Autres charges de gestion courante : **74 904,82€**
- Charges d'intérêts : **4 269,10 €**
- Subventions aux associations : **38 110 €**

Total des dépenses de fonctionnement : 1 140 356,95 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

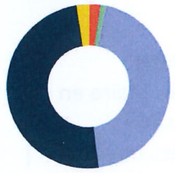

- Divers : **30 167,25 €**
- Produits des services du domaine et ventes diverses : **16 342,90 €**
- Impôts et taxes : **610 610,83 €**
- Dotations, subventions et participations : **678 330,55 €**
- Autres produits de gestion courante : **33 221,95 €**

Total des recettes de fonctionnement : 1 368 673,48 €
soit un excédent de 228 316,53 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

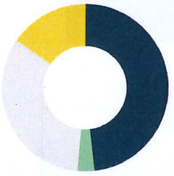

- Remboursements Capital des emprunts : **235 458,20 €**
- Etudes, insertions et logiciels : **16 566 €**
- Patrimoine et acquisitions matériels : **161 778,99 €**
- Travaux en cours : **75 946,85 €**

Total des dépenses d'investissement : 489 750,04 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
RECETTES

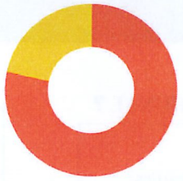

- Dotations, fonds divers et réserves : **283 453,55 €**
- Subventions d'investissement reçues : **78 359,08 €**

Total des recettes d'investissement : 361 812,63 €

PRÉVISIONNEL DU BUDGET 2023

En 2023, l'endettement de la commune diminue avec un montant annuel de 42 000 € pour le remboursement des emprunts. Aux investissements habituels, s'ajoute cette année, le programme de restructuration de la salle du « Mille Clubs » qui s'étendra sur cette année et l'année suivante. En avril 2023, le devis estimatif du projet s'établissait à 607 240 € HT. Dans le budget primitif d'investissement de 2023, la commune a la capacité d'autofinancer ce projet afin de boucler l'opération financière. Bonne nouvelle, depuis l'établissement de ce budget : l'appel d'offres nous a permis de diminuer le coût du projet à 543 667, 21 € HT (652 400,65 € TTC) soit une économie de plus de 63 000 € sur notre prévision. Ce projet sera financé à 70 % par les subventions du Département, de la Région, de l'Etat, puis le fonds de concours de la CAC et le FCTVA.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

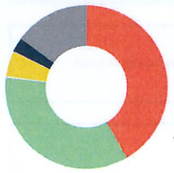

- Charges à caractère général : **651 022,72 €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **550 000 €** (Poste pour l'agence postale communale)
- Divers : **6 300 €**
- Autres charges de gestion courante : **75 756 €**
- Charges financières : **2 300 €**
- Subventions aux associations : **44 000 €**
- Virement à la section d'investissement - Autofinancement : **236 152 €**

Total des dépenses de fonctionnement : 1 565 530,72€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

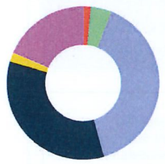

- Divers : **22 801 €**
- Produits des services du domaine et ventes diverses : **69 000 €**
- Impôts et taxes : **621 400 €**
- Dotations, subventions et participations : **531 512 €**
- Autres produits de gestion courante : **30 500 €**
- Résultat de fonctionnement reporté : **290 317,72 €**

Total des recettes de fonctionnement : 1 565 530,72 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

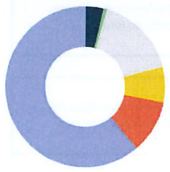

- Remboursements Capital des emprunts : **42 000 €**
- Etudes, insertions et logiciels : **9 000 €**
- Patrimoine et acquisitions matériels : **196 052,22 €**
- Travaux en cours : **85 267,03 €**
- Reprise du déficit d'investissement : **125 732, 71 €**
- Projet "Restructuration du Mille Clubs" : **728 688 €**

Total des dépenses d'investissement : 1 186 739,96 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
RECETTES

- Dotations, fonds divers et réserves : **46 000 €**
- Subventions d'investissement reçues : **122 360,87 €**
- Autofinancement : **236 152 €**
- Excédents capitalisés : **428 727,09 €**
- Subventions projet "Restructuration du Mille Clubs" : **353 500 €**

Total des recettes d'investissement : 1 186 739,96 €

3 juin

La journée de l'Abeille

Rendez-vous dès 10h00
Place du Général de Gaulle (écoles)

10h30-12h00 / 16h30 - 18h00
Visites du REFUGE et des ruches : 2 €
réservation : 06-82-08-39-80 (15 personnes max)

14h30 - 15h30
Spectacle gratuit : La magie des 4 saisons

Entrée libre

Restauration sur place
frites - barbecue - buvette

A partir du 06 juin

Carsat Retraite & Santé au travail

Il est désormais possible de prendre rendez-vous avec l'assistant(e) social(e) de la CARSAT.

Par téléphone : **au 3646**
ou par mail :
servicesocial.hainaut@carsat-nordpicardie.fr

En mairie les mardis matins
dès 08H30

6 juin

Baby Gym

ASSOCIATION AJR

Rendez-vous
à l'ancienne mairie
de 10h00 à 12h00

Inscriptions au 03 27 70 18 12

10 juin

Repas des Séniors

Rendez-vous
à la salle des fêtes
à 12h00

Inscriptions auprès de M. MOREL
au 06.25.12.82.99

12 juin

Balayage de printemps

Merci de ne pas stationner vos véhicules sur la voierie.

17 et 18 juin

Challenge du Souvenir

Programme sportif

Samedi 17
10h00-16h00 : Plateau U10 - U11 - 16 équipes
14h00 : Match U15
16h00 : Match U16
18h00 : Loisirs

Dimanche 18
10h00 : Plateau U6-U9 - 24 équipes
10h00 : Plateau U13 - 6 équipes
14h00 : Match Séniors B
16h00 : Match Séniors A

Buvette et restauration sur place
Animations
Tombola
Stand maquillage
Stand de crêpes
Mascottes

Soirée Dansante - Samedi soir DJ

18 juin

Commémoration

du 83ème anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

Rassemblement
au monument aux Morts
à ***11h00***

20 juin

CAMION BLEU
FRANCE SERVICES
du Cambrésis

Place du Général de Gaulle
De 9h00 à 13h00
et de 14h00 à 16h00

Rendez-vous au : 03.59.73.18.30

21 juin

Fête de la Musique

Organisée par
le Comité des Fêtes et l'Harmonie Municipale

A partir de 19h00
Rue Roger Salengro à côté du PMU

Au programme :

1ère partie
L'harmonie Municipale
2ème partie
Groupe Rock CLOUD NINE

Frites + Barbecue + Bar
Venez nombreux

Renseignements au : 06.89.93.86.38

Information

EKIPOHS
– Equilibre Corps & Esprit –

Séances
de sophrologie

- **Le jeudi à 18h30**
- **Le samedi à 10h00**

Renseignements
au 06.18.98.63.93
karelle.sophro@orange.fr

Ekipohs
33 rue de la République
59159 Marcoing

23 juin

Spectacle "Yapado Yapadam"

19h00, salle des fêtes de Marcoing
Rendez-vous pour un spectacle musical pour le jeune public sur le thème de l'environnement.
Venez en famille !

Réservation sur sceneshautescaut.fr

24 juin

Feux de la Saint Jean

organisés par l'Entente Marconienne
et l'amicale des Sapeurs-Pompiers

19h00 : Ambiance musicale / Buvette / Restauration sur place
Rendez-vous :
virage du chemin de la rue de la Fontaine

1er juillet

Fête de l'école

10h00 : Remise des prix aux élèves du CM2 offerts par la municipalité
à la salle des cérémonies en Mairie.
&
Ouverture dès 10h30 : Spectacle des enfants
à la salle des Fêtes

Buvette et restauration sur place.
Ventes d'enveloppes, jeux et surprises pour les enfants

Rappel

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-19h30

Samedi : 9h00-12h00 / 15h00-19h00

Dimanche : 10h00-12h00 / 16h00-18h00

Jours fériés : 10h00-12h00

Décret n° 2006-1099

Mairie de Marcoing - Place du Général de Gaulle - 59159 MARCOING
03.27.82.23.00 mairie@marcoing.fr www.marcoing.fr

FlaSh InFo

MARCOING
JUIN 2023

Spécial budget 2023

Delphine HEPNER
2nde Adjointe au Maire en charge de la gestion budgétaire et des finances

Membres de la commission
M. GUINET JC, M. LAUDE JJ, M. LOISEL M, M. LENNE T, M. BERNARD L, Mme D'HALLUIN F, Mme VINCENT B.

> C'est avec un réel plaisir que je vous présente le résultat du budget 2022 ainsi que le budget prévisionnel de 2023. Depuis le début de notre mandat et avec le soutien des membres de la commission Gestion budgétaire, nous nous attachons à maitriser le budget communal, en toute transparence et avec 2 objectifs : répondre aux besoins d'investissement pour la vie de la commune et ne pas augmenter les impôts locaux. Vous trouverez ci-dessous le résultat de notre travail, validé lors du conseil municipal du mois d'Avril 2023.

QU'EST-CE-QUE LE BUDGET COMMUNAL ?

Le budget d'une commune est divisé en deux parties :
- Le budget de fonctionnement,
- Le budget d'investissement.

Chaque budget est composé de Recettes et de Dépenses.
Il est soumis au vote du conseil municipal, généralement au cours du premier trimestre de l'année en cours.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il couvre les dépenses courantes de la commune :
- Missions de service public : Etat-civil, élections, urbanisme...,
- Missions de gestion et d'entretien des équipements publics : mairie, salles, école, cimetière, voies communales, éclairage public...,
- Services à la population : accueils périscolaires, accueils de loisirs, colis des aînés, le repas des aînés, ...
- Soutien aux associations,
- Le besoin de financement de la section d'investissement pour financer les travaux.

Les dépenses du budget de fonctionnement	Les recettes du budget de fonctionnement
Les charges de personnel des salariés municipaux (administratif ou technique)	Les impôts et taxes
Les charges générales (électricité, prestataires, entretien des voiries et des équipements, fêtes et cérémonies, assurances, fournitures administratives...)	Les dotations publiques
Les charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités des élus, contributions obligatoires, ...)	Les produits des services du domaine et ventes diverses de la Mairie (redevances, cantine, accueils de loisirs, ...)
Les charges financières (intérêts des emprunts),	Les excédents de budget de fonctionnement reportés
Le virement à la section d'investissement	

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses du budget d'investissement	Les recettes du budget d'investissement
Remboursement des emprunts contractés au fil des années pour équiper la commune	Les excédents de fonctionnement transférés au budget d'investissement
Les nouveaux équipements: matériels, logiciels, locaux, ...	Les dotations, fonds et réserves (remboursement TVA, ...)
Le solde d'exécution d'investissement reporté	Les subventions: Etat, Région, Département, CAC, ...